

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5992 - Mercredi 4 Octobre 2023 - Prix : 10 DA

Justice

### 10 ans de prison ferme contre Abdelhamid Temmar pour corruption

Page 16

Zones reculées et nouvelles wilayas

## Vers un plan national pour réhabiliter les routes dégradées

Page 4

### Vers la normalisation israélo-saoudienne ?

Par Mohamed Habili

**A** la fin du mois de septembre et au début de celui d'octobre, des signes concordants se sont multipliés qui laissent penser qu'Israël et l'Arabie saoudite se préparent effectivement à normaliser leurs relations, et qu'ils n'attendent pour en faire l'annonce que le moment propice. Il est impossible de comprendre autrement le fait qu'en moins d'une semaine deux ministres israéliens se sont rendus en Arabie saoudite, bien qu'ils ne l'aient pas fait sur invitation saoudienne mais pour assister à des conférences thématiques organisées sous l'égide des Nations unies, l'une sur le tourisme et l'autre sur les télécommunications. A ces deux voyages, il faut ajouter l'interview de Mohamed Ben Salman sur Fox News dans laquelle il s'est dit confiant dans le succès du rapprochement en cours avec Israël. Pas un jour qui passe qui n'améliore nos relations, a-t-il déclaré à cette occasion, pour donner une idée de la rapidité à laquelle ce rapprochement est en train de s'opérer. Pendant que le ministre israélien du tourisme était en Arabie saoudite, l'ambassadeur saoudien non résident en Palestine se trouvait à Ramallah en Cisjordanie, dans l'intention évidente de rassurer les Palestiniens sur le soutien indéfectible de son pays à leur cause.

Suite en page 3

### Groupe Sonatrach

# Rachid Hachichi décline sa feuille de route



Ph.D. R.

Renouveler les réserves pétrolières et gazières de l'Entreprise, développer la production des activités de transport par canalisations et navires, développer l'activité commercialisation et valoriser le capital humain, tels sont les engagements déclinés par Rachid Hachichi, nouveau P-DG de Sonatrach dans feuille de route.

Page 2

Echanges

## La ville de Bouira accueille la culture de Beni-Abbès

Page 7

Ligue des champions de la CAF : (match retour)/CRB 3 - Bo Rangers 1

## Le Chabab à la phase de poules pour la 5<sup>e</sup> fois

Page 15

Groupe Sonatrach

# Rachid Hachichi décline sa feuille de route

■ *Renouveler les réserves pétrolières et gazières de l'Entreprise, développer la production développement des activités de transport par canalisations et navires, développer l'activité commercialisation et valoriser le capital humain, tels sont les engagements déclinés par Rachid Hachichi, nouveau P-DG de Sonatrach, dans sa feuille de route.*

Par Lynda Naili

Comme annoncé dans notre édition d'hier, Rachid Hachichi a été nommé hier par le Président Tebboune à la tête du Groupe national pétrogazier Sonatrach, et ce, en remplacement de Toufik Hakkar qui jusqu'à hier a dirigé le Groupe depuis février 2020. Il devient ainsi le dix-huitième P-DG à diriger Sonatrach depuis sa création fin décembre 1963, y compris sa nomination au même poste en 2019.

Intervenant lors de la cérémonie de son installation à la tête du Groupe national pétrogazier, Rachid Hachichi a décliné les principaux axes de sa feuille de route opérationnelle, élaborée dans l'objectif de développer «la chaîne de valeur de Sonatrach», peut-on en effet lire dans un communiqué de Sonatrach publié aujourd'hui sur son web officiel. A ce titre, en tête de liste de sa feuille de route, Hachichi s'est engagé pour «le renouvellement des réserves pétrolières et gazières de l'Entreprise et le développement de la production». Ce qui, estimera-t-il, représente «l'épine dorsale indispensable à l'approvisionnement des unités de raffinage, de liquéfaction et de pétrochimie». En outre, dans le document portant sur la planification stratégique de croissance de Sonatrach, Hachichi a également insisté sur «le développement des activités de transport par canalisations et navires» ainsi que le développement «de l'activité commercialisation». Le but pour le nouveau P-DG du Groupe Sonatrach est de «valoriser les ventes en vue de maximiser la valeur ajoutée». Il a également souligné «le rôle du partenariat comme axe stratégique pour Sonatrach». En effet, pour lui

le transport des hydrocarbures par canalisation et la commercialisation sont «la plaque tournante» de la société, relevant que le partenariat était un choix stratégique devant être promu davantage en sus des énergies renouvelables.

Par ailleurs, le nouveau P-DG de Sonatrach, qui en réalité n'est pas tout à fait nouveau puisqu'il a occupé ce poste suprême d'avril à novembre 2019, n'a pas occulté l'aspect humain dans sa feuille de route. A ce sujet, il a insisté sur «l'importance de valoriser le capital humain, véritable capital du Groupe, et de le hisser à la hauteur des enjeux stratégiques de l'Entreprise», appelant ainsi les travailleurs et les travailleuses de Sonatrach à conjuguer leurs efforts en vue de réaliser les objectifs fixés. Auparavant, Rachid Hachichi, remerciant «le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de la confiance qu'il lui a témoignée», s'est solennellement «engagé à ne ménager aucun effort pour réaliser les objectifs de Sonatrach visant à répondre aux besoins du marché national en énergie et de tenir les engagements internationaux du pays».

## Arkab : «Un changement pour insuffler un nouvel élan au Groupe»

Pour sa part, Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines, qui a présidé cette cérémonie d'installation tenue au siège de la Direction générale de Sonatrach à Hydra-Alger, en présence des membres du Conseil d'administration du Groupe Sonatrach et des cadres supérieurs du ministère de l'Énergie et des Mines, remerciant le P-DG sortant pour les efforts consentis à la tête de Sonatrach,



lequel a «consacré ses compétences et son expertise sur le terrain pour être à la hauteur de la confiance placée en sa personne», a fait savoir que le «changement opéré à la tête de l'un des principaux établissements nationaux vient insuffler un nouvel élan au Groupe, eu égard aux défis de l'heure». A ce propos, il a rappelé les principaux objectifs des pouvoirs publics à travers Sonatrach, qui ont pour but de «mettre en avant de nouvelles ressources d'hydrocarbures et leur permettre en place un programme de développement, d'exploitation, de production et de valorisation via le développement de l'industrie manufacturière». S'agissant de l'objet même de la cérémonie, Arkab a rappelé le passage de Rachid Hachichi «par le passé», au «poste de P-DG du Groupe Sonatrach» et a évoqué son «riche parcours dans le domaine au sein du Groupe» où il a «fait partie de l'élite des ingénieurs de Sonatrach, détenant une expérience de terrain avérée dans le domaine des hydrocarbures». Arkab a, par ailleurs, salué «les

réalisations de l'Entreprise au cours des dernières années, qui ont permis d'assurer la sécurité énergétique du pays et de tenir les engagements contractuels envers les partenaires étrangers», et a insisté sur «la nécessité de mettre en évidence de nouvelles ressources en hydrocarbures et d'élaborer un programme pour leur développement et leur valorisation à travers, notamment, la promotion des industries de transformation, l'augmentation de la production nationale et la création de nouvelles opportunités d'emploi». A ce propos, il a aussi mis en exergue «la nécessité de réaliser de nouvelles découvertes, de développer les gisements et de renforcer les capacités d'exportation en s'appuyant sur les compétences nationales, afin de soutenir l'économie du pays et participer activement à la transition énergétique». Ceci avant d'exprimer «sa confiance» au nouveau P-DG de Sonatrach «en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions».

A son tour, Toufik Hakkar, lors de son intervention, a évoqué les étapes que Sonatrach a franchies ces trois dernières années et «les résultats remarquables» réalisés dans le domaine de la production et de l'exportation, malgré le contexte difficile aux niveaux national et international, notamment du fait de la crise sanitaire. Il a aussi mis en exergue les réalisations accomplies par le Groupe.

L. N.

## Bio express

**RACHID HACHICHI** né en 1964, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat promotion 1987 de l'Institut National des Hydrocarbures et de la Chimie et possède une expérience de 36 ans au sein de Sonatrach. Il a occupé plusieurs postes et responsabilités, dont 27 ans dans l'activité Amont au niveau des wilayas du Sud et 09 ans au niveau central. Hachichi a occupé le poste de président-directeur général en 2019.

L. N.

APN

## Laaziz Faïd présente le projet de loi de finances rectificative 2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté, hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2023 qui comprend des dispositions visant à prendre en charge les dépenses ordinaires supplémentaires induites par les mesures prises par les autorités publiques pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas. Présentant le projet de loi devant les membres de l'APN lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'institution, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement,

Basma Azouar, M. Faïd a indiqué que le PLFR 2023 prévoyait une hausse des recettes budgétaires de l'Etat de près de 13 %, pour atteindre près de 9 000 milliards (mds) de DA, et une augmentation des dépenses à plus de 14 700 mds de DA (+6,7 %). Au titre des transferts de crédits opérés à partir de la dotation «crédits non assignés», les autorisations d'engagement (AE) sont fixées à 1 651,97 mds de DA et les crédits de paiements (CP) à 1 373,42 mds de DA. Selon le ministre, ces données ont été établies sur la base des dernières prévisions affichées dans le plan à moyen terme (PMT 2023-2027) de la compagnie nationale Sonatrach, soit sur la base d'un prix de référen-

ce (fiscal) du baril de pétrole brut à 60 dollars et du prix du marché du baril de pétrole brut à 70 dollars, qui restent inchangés. Le projet de loi de finances rectificative 2023 prévoit également une hausse des recettes exceptionnelles à 1 410 mds de DA, dont 848 mds de DA proviennent de Sonatrach et 400 mds de DA des dividendes de la Banque d'Algérie. Le PLFR prévoit aussi une hausse des exportations de biens, qui devraient atteindre en 2023 une valeur de 52,8 mds de dollars, soit une augmentation de 6,5 mds de dollars par rapport aux projections de la loi de finances 2023, selon le ministre. Quant aux importations de biens, elles devraient atteindre 41,5 mds de dollars (+12,5 %).

S'agissant de la croissance économique, il est attendu en 2023 une croissance de 5,3 %, contre 4,1 % prévue dans la loi de finances initiale pour 2023, tirée principalement par le secteur des hydrocarbures (+6,1 %). La croissance du PIB hors hydrocarbures se situe, quant à elle, à 4,9 % dans le PLFR 2023. La Commission des finances et du budget a souligné, dans son rapport préliminaire soumis par le rapporteur de la commission, Mahfoud Houas, la nécessité d'accélérer la numérisation du secteur des finances à travers un système d'informations financier qui permette de disposer des bonnes données économiques et financières pour établir les prévisions dans les projets de

lois de finances. Elle a également mis en exergue la nécessité de développer les compétences et les capacités des ressources humaines en matière de pensée stratégique, financière et administrative et d'améliorer la performance et la capacité d'initiative, tout en œuvrant à actualiser le système comptable qui permettra d'évaluer les dépenses de chaque programme et de définir son budget. La Commission a également appelé à renforcer le système de contrôle au niveau des administrations et des services publics, à rationaliser les ressources budgétaires, avec l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise des dépenses publiques.

M. L.

Tout en se montrant optimiste sur la demande de pétrole

# Le SG de l'Opep met en garde contre le sous-investissement dans le secteur énergétique

■ L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) est optimiste concernant la demande d'énergie et considère qu'un sous-investissement dans le secteur représente un risque pour la sécurité énergétique, a déclaré son secrétaire général, Haitham al Ghais, à l'occasion du Salon Adipeec organisé à Abou Dhabi.



Par Meriem B.

Haitham al Ghais a souligné l'importance de poursuivre les investissements dans le pétrole et le gaz et a jugé contre-productifs les appels à cesser d'investir dans le secteur. «Nous considérons que la demande de pétrole est encore assez résiliente cette année, comme elle l'était l'année dernière», a-t-il déclaré, précisant que l'Opep prévoit une croissance de la demande de plus de 2,3 millions de barils par jour (b/j) d'une année sur l'autre. Le secrétaire général de l'Opep a ajouté que les investissements

dans le secteur étaient importants pour la sécurité énergétique. «Nous manquons de capacités inutilisées, nous l'avons dit à plusieurs reprises, et cela nécessite un effort concerté de la part de toutes les parties prenantes pour comprendre l'importance d'investir dans ce secteur», a-t-il poursuivi. Faisant écho au même sentiment, le ministre émirati de l'Énergie, Suhail al Mazrouei, a estimé que des investissements sont nécessaires de la part des compagnies pétrolières nationales et internationales. «Et ces investissements nécessaires que le monde financier

soit prêt à financer le pétrole et le gaz», a-t-il déclaré. Selon Suhail al Mazrouei, les Émirats arabes unis sont en passe d'augmenter leur capacité de production de pétrole à cinq millions de b/j d'ici à 2027, contre 4,2 millions de b/j actuellement.

## La production de l'Opep augmente en septembre

En septembre, la production pétrolière de l'Opep a augmenté pour le deuxième mois consécutif, atteignant 27,73 millions de barils par jour (b/j), soit une augmentation de 120 000 b/j par rapport en août. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la production au Nigeria, qui fait face à des problèmes de vol de brut et à l'insécurité dans sa région de production. L'Iran, malgré les sanctions américaines, a également augmenté sa production, atteignant son plus haut niveau depuis 2018. Parmi les 10 membres de l'Opep soumis aux accords de réduction de l'offre Opep+, la production a augmenté de 80 000 b/j. En revanche, l'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe ont maintenu un strict respect des réductions convenues ainsi que des réductions volontaires supplémentaires.

## Le baril de Brent à 90,58 dollars

Les cours du pétrole baissaient légèrement hier, lestés par des prises de bénéfices et le contexte d'aversion pour le risque défavorable au brut. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 0,14 % à 90,58 dollars, peu après avoir glissé sous les 90 dollars le baril pour la première fois depuis début septembre. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, baissait de 0,07 % à 88,76 dollars. Depuis jeudi, les deux références mondiales de l'or noir ont perdu plus de 5 %. Côté gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, évoluait à 37,12 euros le mégawattheure (MWh), en baisse d'environ 5,63 %. Depuis la clôture de vendredi, le TTF a chuté de plus de 11 % «en raison du temps chaud de l'automne en Europe et de la faible demande qui en découle», expliquent des analystes. «Nous nous attendons à des prix bas au cours de la période à venir, jusqu'à ce que le temps soit plus froid et que la demande en chauffage augmente», poursuivent-ils.

M. B.

Défense/Exercice Chemex-Afrique

# Le général d'Armée Chanegriha préside l'ouverture de la Journée VIP

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier à Alger, l'ouverture de la Journée VIP de l'exercice «Chemex-Afrique», destiné aux Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de la région Afrique. Sous le haut patronage de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, la Journée VIP de l'exercice Chemex-Afrique destiné aux Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de la région Afrique, a été organisée au Palais des expositions des Pins maritimes, en collaboration avec l'Organisation d'interdiction des armes chimiques. Le général d'Armée Chanegriha a présidé la cérémonie d'ouverture de cet événement en présence du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, l'ambassadeur Fernando Arias Gonzalez, directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, des ministres, des chefs des délégations diplomatiques accréditées en Algérie des pays participants à cette manifestation, ainsi que des représentants de haut rang relevant d'Organismes africains. A cette occasion, le général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue à l'en-

semble des participants, en exprimant ses «vifs remerciements» à l'Organisation d'interdiction des armes chimiques d'avoir choisi l'Algérie pour organiser cette manifestation internationale. «L'Algérie est honorée d'accueillir cette importante manifestation et a une grande estime envers l'initiative commune, engagée entre notre autorité nationale et le secrétariat technique de l'Organisation, visant à renforcer et développer les compétences techniques, en matière de prévention et d'interdiction des armes chimiques des Etats-parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, de la région Afrique», a-t-il affirmé. Il a ajouté que «l'Algérie réitère sa ferme conviction quant à la nécessité de consolider la sécurité et la paix internationales, à travers l'interdiction des armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, qui constituent une sérieuse menace pour l'homme et l'avenir même de l'humanité». «Cette Convention reste le seul outil non-discriminatoire ayant été négociée sur le plan multilatéral et qui peut être mise en œuvre pour détruire les stocks d'armes chimiques existants, et empêcher de développer et de produire de nouveaux types, susceptibles d'exacerber cette problématique et ses risques sur l'humanité», a relevé M. Chanegriha, ajoutant que «la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de manière quasi-globale en Afrique, est une preuve des engagements de ses pays pour ne pas détenir ou développer

de telles armes». Le général d'Armée a exprimé, par la même occasion, «son souhait de voir l'Organisation et les autres partenaires, dans ce domaine, accorder un intérêt particulier au programme Afrique de l'Organisation, en veillant à sa pérennité et en prenant en considération la réalité régionale et les besoins propres de notre continent». «Il y a aussi une nécessité pour le renforcement du contrôle aux frontières du mouvement des produits chimiques à double usage. L'amélioration des conditions fixant ces activités permettra d'affronter les défis sécuritaires inhérents à la probabilité d'une mauvaise utilisation des produits chimiques par les groupes terroristes», a-t-il dit. «Tenant compte de ces considérations, nous espérons que l'Organisation et les autres partenaires, dans ce domaine, accorderont un intérêt particulier au programme Afrique de l'Organisation, en veillant à sa pérennité, et en prenant en considération la réalité régionale et les besoins propres de notre continent», a-t-il affirmé. Il convient de mentionner que le programme de la Journée VIP a enregistré l'exécution d'un exercice de simulation d'une attaque terroriste chimique, par des stagiaires de pays africains, dont l'Algérie, suivi de l'inauguration d'une exposition pour les professionnels des domaines chimique, biologique, radiologique, nucléaire et des explosifs, ainsi que les sociétés et organismes spécialisés, concernés par la Convention.

K. N.

## LA QUESTION DU JOUR

### Vers la normalisation israélo-saoudienne ?

Suite de la page une

Le nom de l'Arabie saoudite est attaché à l'initiative arabe de paix, qui conditionne la reconnaissance d'Israël par l'ensemble des pays arabes à l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale. Toute normalisation isolée avec Israël est dans son essence contraire à l'initiative arabe, et par là même condamnable. Cela n'a pas empêché ces dernières années trois Etats arabes de passer outre, à savoir les Emirats, le Bahreïn, le Maroc, tandis qu'un quatrième, le Soudan, s'est montré disposé à leur emboîter le pas. Mais on sait en revanche ce qui est advenu de la ministre libyenne des Affaires étrangères, disparue de la scène après qu'Israël a révélé sa rencontre à Rome avec son homologue israélien. Le principal média saoudien, la chaîne Arabiya, n'a soufflé mot sur les visites des ministres israéliens, pourtant connues de tous, alors même qu'elle avait rediffusé l'interview du prince héritier sur Fox News. Est-ce un hasard si ces nouvelles sont tombées à l'approche du 2 octobre, ce même jour où il y a cinq ans le journaliste saoudien Jamal Khashoggi était entré dans le consulat de son pays pour n'en plus jamais ressortir ? La lecture des articles commémoratifs parus dans les journaux américains, et ceux du «Washington Post» plus particulièrement, dans lequel écrivait Khashoggi, est édifiante. La responsabilité de cette disparition continue d'être imputée sans faux-fuyant aucun à MBS, ainsi que désignent les journaux américains et occidentaux le futur roi saoudien. Ces médias ne montrent aucun complexe dans leur soutien inconditionnel à Israël. Ils sont sionistes, en cela que la cause israélienne est la leur propre. Le message qu'ils délivrent est toujours le même, il tend même à se préciser davantage à chaque retour du 2 octobre : l'absolution à MBS contre la normalisation avec Israël. S'ils ne formulent pas le deal aussi crûment, ils le laissent toutefois clairement entendre. Il faut être un parfait idiot pour ne pas voir où ils veulent en venir. L'affaire Khashoggi a beaucoup nui à l'Arabie saoudite, et d'abord dans ses relations avec les Etats-Unis, elle qui s'affirme comme le leader du monde arabe. De fait, pour Israël et les Etats-Unis, la normalisation avec elle est pratiquement la fin de l'isolement d'Israël dans son environnement arabe, autant dire la normalisation du fait accompli consistant dans la dépossession du peuple palestinien de sa terre. Les Israéliens ne cherchent pas la normalisation en vue de la paix mais pour liquider la cause palestinienne.

M. H.

Zones reculées et nouvelles wilayas

# Vers un plan national pour réhabiliter les routes dégradées

■ Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé à Tindouf qu'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour la réhabilitation des routes dégradées dans les zones reculées et les nouvelles wilayas.



Par Siham N.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets relevant de son département ministériel dans la wilaya, M. Rekhroukh a indiqué qu'un plan national est actuellement en cours d'élaboration pour réhabiliter les routes dégradées dans les zones éloignées et les nouvelles wilayas du Sud, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a souligné, à cette occasion, la nécessité de respecter les délais de livraison des pro-

jets et la qualité de réalisation conformément aux normes en vigueur, notant que «la maintenance routière doit être continue et permanente».

Inspectant le projet de la voie ferrée reliant Ghar Djebilet (Tindouf) à Béchar, M. Rekhroukh a affirmé que «cette ligne stratégique, qui coïncide avec le vaste projet d'investissement pour l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, créerait une grande dynamique de développement qui profiterait à la région et contribuerait grandement à la promotion de l'économie nationale».

Afin d'accélérer la cadence

des travaux, le projet de la voie ferrée Ghar Djebilet-Béchar a été divisé en quatre tronçons, le premier allant de Béchar vers le point kilométrique 200, un tronçon reliant ce point à la commune d'Oum El Assel, tandis qu'un troisième tronçon allant de la commune d'Oum El Assel vers la commune de Tindouf, et un dernier tronçon reliant la commune de Tindouf à Ghar Djebilet, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Lors de sa visite, le ministre a donné le coup d'envoi de la réalisation du tronçon reliant Tindouf à la commune d'Oum el Assel sur une distance de 175

km, dont le délai de réalisation a été fixé à 30 mois. Ce tronçon permettra de tracer les contours de la ligne minière Tindouf-Béchar, qui s'étend sur une distance de 950 km.

Il a également inspecté le projet d'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, située à près de 179 km du chef-lieu de la wilaya, où il a écouté des explications exhaustives sur l'exploitation de cette mine qui a démarré en juillet 2022.

Le ministre a entamé sa visite en inaugurant la voie de circulation de la sortie rapide et le hangar d'avions de l'aéroport Commandant Farradj à Tindouf. Cette opération vise à augmenter la capacité d'accueil des avions et à faciliter leur mouvement au niveau du hangar.

M. Rekhroukh a aussi examiné le projet de réalisation des deux postes frontaliers entre l'Algérie et la Mauritanie, dont le taux d'avancement global des travaux s'élève à près de 98 %, soulignant la nécessité de respecter les délais de livraison fixés d'ici à la fin du mois d'octobre. Au terme de sa visite, le ministre a écouté un exposé sur l'étude du projet de construction de la route reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie, avant de donner le coup d'envoi des tra-

vaux d'entretien de la route communale n° 8 sur une distance de 5 km, de la borne kilométrique 51 à la borne kilométrique 56 vers le poste frontalier algéro-mauritanien, Chahid Mustapha-Benboulaïd.

S. N.

Diplomatie

## Attaf reçoit le DG de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu lundi le directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), Fernando Arias, qui effectue une visite en Algérie. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée Ahmed Attaf, M. Arias a indiqué que l'Algérie était un pays «actif» dans le domaine du désarmement. «Nous avons travaillé pendant 26 ans pour la destruction de toutes les armes chimiques déclarées dans le monde (et) terminer cette grande tâche cette année. 70 000 tonnes des plus dangereux poisons dans le monde ont été détruits sous la supervision de l'Organisation, grâce au soutien des 193 Etats membres, dont l'Algérie qui est un pays actif et positif dans le domaine du désarmement», a-t-il souligné. Le patron de l'OIAC a également indiqué avoir eu l'opportunité de discuter avec M. Attaf de façon «très ouverte et très amicale». A ce titre, il a fait état d'une convergence des points de vue concernant le besoin de «travailler ensemble pour garantir la paix et la sécurité dans le monde». Enfin, Fernando Arias a dit espérer que l'Algérie continuera à avoir un rôle positif au sein de l'OIAC «pour affronter les grands défis auxquels nous devons faire face».

K. L.

Alger

## Réunion de coordination en prélude aux campagnes de reboisement pour la saison 2023-2024

Une réunion de coordination s'est tenue lundi à Alger, en prélude aux campagnes de reboisement pour la saison 2023-2024 qui débutera le 25 octobre en cours à l'occasion de la Journée nationale de reboisement sous le thème «Régénération des forêts : pour un meilleur climat et un avenir vert». La directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Sabrina Hakkar, a précisé que les campagnes de reboisement de cette année

s'inscrivent «dans le cadre du renforcement du programme vert de la wilaya d'Alger dont la stratégie de développement vise à créer des espaces verts et à préserver l'équilibre écologique».

M<sup>me</sup> Hakkar a fait état d'«une convention de partenariat entre les services des forêts et les associations écologiques pour élaborer un programme commun en prévision de ces campagnes au niveau des espaces forestiers et verts». Cette convention vise la coordination commune entre les

différents intervenants dans ce domaine pour assurer la continuité des campagnes de reboisement et ancrer la culture de préservation de l'environnement dans la société.

La Direction des forêts et de la ceinture verte compte, à travers cette convention, tracer un programme annuel dédié à la sylviculture et au suivi de l'opération d'irrigation durant la saison estivale et contribuer à l'action de bénévolat pour lutter contre les incendies de forêt. L'intervenant

a mis en exergue l'importance d'organiser des sessions de formation au profit des associations sur les techniques de reboisement, le contrôle de la qualité des plants et le suivi technique sur le terrain. Organisée au siège de la wilaya d'Alger, la réunion a été présidée par le chef de cabinet, Mohamed Lamine Houari, en présence des chefs des circonscriptions forestières de la wilaya en sus de représentants de la société civile.

Khaled B.

Université de Blida

## Un projet de recherche algéro-tunisien pour réduire la pollution de l'environnement

Des journées d'étude ont été organisées lundi, à l'université Saâd-Dahlab de Blida, pour discuter des derniers développements relatifs au projet de recherche algéro-tunisien, lancé l'année dernière, pour la découverte de technologies modernes susceptibles de réduire la pollution de l'environnement, a-t-on appris des responsables en charge du projet.

Cette rencontre a vu la participation d'universitaires et chercheurs algériens et tunisiens impliqués dans ce projet de recherche visant à «découvrir des matériaux et des techniques modernes de nature à réduire la pollution générée par les produits pharmaceutiques, classés en tête de liste des pollueurs environnementaux», a indiqué M<sup>me</sup> Bensassia Nabila, cheffe du

projet, côté algérien.

Elle a assuré que les participants à ce projet, dont les recherches se poursuivront durant les deux prochaines années, ont «obtenu des résultats fort encourageants», soulignant que ces journées d'étude de deux jours seront suivies par d'autres journées similaires prévues en Tunisie.

«Durant cette rencontre, les

participants au projet en question aborderont les derniers résultats de leurs recherches et études, visant à la découverte de techniques susceptibles de réduire la pollution environnementale, parallèlement à l'échange d'informations sur ce sujet d'importance», a fait savoir M<sup>me</sup> Bensassia.

Par ailleurs, la doyenne de la Faculté de technologie de l'université Saâd-Dahlab, partie pre-

nante dans ce projet de recherche, Khalida Boutemak, a fait part de la création d'un doctorat en génie de l'environnement, «dans le but d'étudier le sujet du projet, au vu de son impact sur le milieu environnemental et économique», soulignant la participation de trois étudiants doctorants à ce projet d'étude.

Mahi Y.

Exploitation du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat

# Le cahier des charges bientôt sur la table du gouvernement

■ Le cahier des charges relatif à l'exploitation du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation des projets d'investissement sera bientôt soumis au Secrétariat général du gouvernement (SGG), a indiqué, à Alger, le ministre des Finances, Laaziz Faïd.



Par Fatah S.

Le ministre répondait aux préoccupations des membres du Conseil de la nation lors d'une plénière présidée par Salah Goudijl, président de cette instance, et consacrée à la présentation et au débat du projet de loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le ministre des Finances a fait état, dans ce cadre, de «la finalisation du cahier des charges qui sera bientôt soumis au Secrétariat général du gouver-

nement pour débat lors de l'examen des textes d'application de cette loi».

Ce cahier des charges, ajoute-t-il, «prévoit des clauses administratives générales et spécifiques tenant compte des orientations stratégiques en matière de développement socio-économique».

Détaillant les démarches nécessaires pour bénéficier du foncier économique, le ministre a précisé que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) présentera toutes les informations relatives à la disponibilité du foncier à travers la plateforme numérique qu'elle gère, pour ensuite permettre à l'investisseur de s'inscrire et de

formuler une demande d'obtention du foncier choisi.

Les demandes d'octroi du foncier économique enregistrées sur la plateforme numérique seront traitées via le guichet unique qui englobe les différents secteurs concernés par l'investissement, y compris les trois agences chargées de l'aménagement, compte tenu des orientations stratégiques dans le domaine du développement socio-économique, a-t-il expliqué. L'AAPI émettra, en cas d'approbation, une décision provisoire et une fois le délai de recours expiré, la décision autorisant l'octroi de la concession au profit de l'investisseur devient définitive. Suite à ladite décision, les services des domaines de l'Etat territorialement compétents demanderont à l'AAPI d'établir un contrat de concession au profit de l'investisseur, selon les explications fournies par M. Faïd.

S'agissant de la forme d'octroi du foncier, le ministre a précisé que cette concession de gré à gré est octroyée pour une durée de 33 ans, renouvelable et cessible après «la réalisation effective et mise en exploitation du projet».

Cette forme offre à l'investisseur, après réalisation du projet, le choix de rester concessionnaire ou de convertir la concession en cession dans la période qu'il juge propice, a-t-il poursuivi. Et d'ajouter que l'investisseur

détient tous les investissements réalisés avec ses propres fonds et que la durée de l'acte de concession reste indéterminée et renouvelable.

Quant à certaines catégories de terres exclues du champ d'application de cette loi, notamment les terres agricoles, le ministre a précisé que «le foncier agricole qui est considéré comme un défi stratégique à valoriser et à préserver, est soumis à un dispositif juridique spécifique et il est de ce fait, exclu du champ d'application de cette loi». Les biens communaux sont eux aussi exclus du champ d'application de cette loi relative aux domaines de l'Etat, a-t-il ajouté, faisant observer que «le ministère de l'Intérieur a élaboré un avant-projet de loi relatif au code communal qui prévoit les modalités de gestion des biens communaux».

Quant au rôle des walis dans l'opération d'octroi du foncier, le ministre a précisé que l'AAPI prend leur avis «à titre consultatif» sur le type d'investissements devant être réalisés, dans le cadre de la politique tracée par l'Etat, soulignant que «la décision du wali est non contraignante pour l'Agence».

Dans ce contexte, le ministre a affirmé que les walis sont chargés de l'assainissement et du suivi des projets d'investissement réalisés auparavant, ayant fait l'objet d'une décision de

wilaya autorisant l'octroi de la concession ou consacrer par un acte de concession.

Pour ce qui de l'aménagement du foncier économique, il a indiqué que les trois agences spécialisées sont chargées de cette mission, selon l'affectation du foncier, et ce, avant son octroi aux investisseurs, relevant que «le foncier déjà aménagé qui a été récupéré sera attribué directement après l'adoption de la loi».

F. S.

Suisse

## L'inflation remonte légèrement en septembre à 1,7 % sur un an

L'inflation en Suisse est légèrement remontée en septembre, à 1,7 % sur un an, repartant à la hausse pour la première fois depuis trois mois tout en restant dans la lignée des objectifs de la banque centrale. Les prix des produits importés ont augmenté de 0,5 % sur un an, tandis que l'inflation des produits fabriqués en Suisse a légèrement ralenti à 2,1 %, a indiqué, hier, l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans un communiqué. Par rapport au mois précédent, les prix à la consommation ont baissé de 0,1 %, l'indice revenant à 106,3 points, sous l'effet d'une baisse des tarifs dans l'hôtellerie et des forfaits de voyages. Les prix ont en revanche augmenté par rapport au mois d'août dans les loisirs, les carburants et le mazout ainsi que dans l'habillement et les chaussures avec la fin des soldes estivales. Depuis juin, l'inflation est repassée sous la barre des 2 % visée par la banque centrale suisse. Elle avait diminué à 1,7 % sur un an en juin, puis à 1,6 % en juillet et en août. Ce repli a permis à la banque centrale suisse de marquer une pause dans le resserrement de ses taux d'intérêt lors de sa dernière réunion trimestrielle de politique monétaire alors que l'activité économique suisse faiblit. Son président Thomas Jordan a toutefois insisté sur le fait que la lutte contre l'inflation n'était «pas terminée», prévenant qu'un nouveau relèvement de taux n'est «pas exclu» pour garantir la stabilité des prix. Il a notamment reconnu que l'ampleur de la hausse des loyers est «difficile à chiffrer». De nombreux économistes s'attendent à ce que l'inflation reparte à la hausse à partir du mois d'octobre en raison de l'augmentation d'une partie des loyers. Les frais d'assurance maladie vont également augmenter en 2024.

N. T.

Hydrocarbures

## ALNAFT participe au Salon international de l'industrie pétrolière et gazière à Abou Dhabi

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) prend part, du 2 au 5 octobre courant, au Salon international petroleum exhibition & conférence «ADIPEC», qui se tient à Abou Dhabi (Emirats arabes unis), a-t-elle indiqué, hier, dans un communiqué. L'évènement constitue «le plus grand salon international dédié à

l'industrie pétrolière et gazière», a expliqué la même source, relevant que ce salon attire des participants du monde entier, notamment «des représentants gouvernementaux, des entreprises énergétiques, des experts techniques et des investisseurs».

Il offre «une plateforme unique pour le partage de connaissances, la mise en réseau et la promotion», a-t-elle souligné. Au cours de sa

participation, la délégation d'ALNAFT, conduite par le président du comité de direction de l'Agence, Mourad Beldjehem, a rencontré des représentants des compagnies énergétiques internationales et des investisseurs, à l'effet de discuter «des opportunités de partenariats dans les projets de recherches et exploration des hydrocarbures en Algérie». La participation d'ALNAFT à l'ADIPEC

visé, selon le communiqué, «à promouvoir le domaine minier des hydrocarbures algérien, en mettant en avant ses atouts et son attractivité sur le plan légal et réglementaire, notamment, est-il souligné, l'amélioration perceptible de l'environnement des affaires "Doing business" ainsi que les simplifications du système fiscal offrant des incitations appréciables».

Salima K.

Etats-Unis

## Amélioration inattendue de l'activité manufacturière en septembre

L'activité manufacturière aux Etats-Unis s'est améliorée au mois de septembre, dépassant les attentes des analystes, mais reste en contraction pour le onzième mois d'affilée, selon les données publiées lundi par la fédération professionnelle ISM. L'indice mesurant cette activité a gagné 1,4 point de pourcentage pour atteindre 49 %, contre 47,6 % le mois précédent, alors que les analystes anticipaient plutôt une très légère augmentation, à 47,8 %, selon le consensus publié par

briefing.com. Sous la barre des 50 %, l'indice signifie que l'activité est en contraction. Lorsque l'indice est supérieur à 50 %, l'activité, au contraire, est en croissance. Parmi les six principales industries manufacturières, seules deux ont été en croissance en septembre, le secteur alimentaire et tabac, d'une part, la production pétrolière et de charbon, de l'autre, contre trois en août. «Le secteur manufacturier américain reste en contraction mais à un rythme moins élevé, enregistrant même ses

meilleures performances depuis novembre 2022», a déclaré Timothy Fiore, responsable de l'enquête, cité dans un communiqué. M. Fiore a également souligné que l'indice des prix était resté «en territoire décroissant», 4,6 points de pourcentage plus bas qu'au mois précédent. Parmi les sous-indices, celui concernant les commandes est reparti à la hausse, à 49,2 % contre 46,8 % un mois plus tôt, restant cependant en contraction, alors que la production continue de s'améliorer, repassant en terrain

positif, à 52,5 %. Les exportations se sont légèrement améliorées (47,4 % contre 46,5 %), alors que les importations sont quasi inchangées (48,2 % contre 48 %). «La demande reste faible mais la production s'est améliorée, les entreprises anticipant la demande au dernier trimestre. Les fournisseurs disposent toujours de capacités et surtout la part des secteurs en dessous de 45 %, un bon baromètre de la faiblesse industrielle, s'est réduite, un signe très positif», a ajouté Timothy Fiore.

R. E.

Echanges

# La ville de Bouira accueille la culture de Beni-Abbès

■ Les échanges culturels entre les différentes villes du pays est une manière d'encourager la créativité des jeunes tout en restant attachés au patrimoine ancestral qui est d'une valeur incontournable, d'autant que l'Algérie possède un héritage culturel riche et varié.



Par Abla Selles

**E**n effet, c'est ce que l'on découvre depuis dimanche à la ville de Bouira qui accueille la

semaine culturelle de Beni-Abbès.

Les activités s'inscrivant dans le cadre de cet événement ont été inaugurées en présence des

autorités locales et des cadres du secteur culturel de Bouira et de Beni-Abbès ainsi qu'un grand nombre d'acteurs dans les domaines artistique et littéraire.

Un public nombreux a assisté à l'ouverture de cette semaine culturelle ainsi qu'aux activités proposées. Des soirées musicales, des lectures poétiques, des expositions ainsi que des conférences et des rencontres-débats sont au menu des organisateurs.

Les tenues traditionnelles de la ville de Beni-Abbès sont exposées pour la première fois à Bouira, au bonheur des curieux et passionnés de notre culture. L'art culinaire de cette ville est également présenté au public dont la majorité le découvre pour la première fois.

Les visiteurs sont aussi invités à découvrir l'artisanat traditionnel ainsi que des œuvres de plasticiens de la ville. Ces derniers ont choisi à cette occasion de mettre en valeur les aspects historiques et touristiques de leur ville.

Pour la première fois aussi, le public de Bouira a pu assister à des prestations musicales animées à la Maison de la culture Ali-Zamoum par la troupe Karazaza et la formation folklorique féminine Zahrat El Balbal Tibalbala. Ces deux troupes qui ont pré-

senté des chants et des danses inspirés du patrimoine, sont connus pour leur grand apport dans la redynamisation de la scène culturelle à Beni-Abbès.

Quant aux plasticiens de Beni-Abbès, ils ont choisi de participer à cette semaine culturelle par des œuvres mettant en valeur la beauté de la région, sachant que cette ville est surnommée «l'Oasis blanche». Elle est une des destinations touristiques phares du Sahara algérien. Il faut savoir que le tourisme est le principal secteur économique de la ville connue pour la beauté de son oasis, dont la palmeraie est plus que millénaire.

Le public de Bouira n'a pas caché son enthousiasme de découvrir cette ville algérienne très peu connue. «C'est un plaisir de découvrir une partie de notre Sahara qui est grand sur le plan géographique et culturel», a déclaré un étudiant. «Je ne savais pas qu'il y avait une musique propre à la ville de Beni-Abbès. C'était sympa de la découvrir», a ajouté une dame

A. S.

«50 clés pour le cinquantenaire» du regretté Abdelmadjid Merdaci

## Un livre de référence sur la guerre de Libération

**D**es professeurs universitaires ont souligné, dimanche après-midi à Constantine, lors d'une rencontre littéraire consacrée à la présentation de la traduction en arabe du livre «50 clés pour le cinquantenaire», du regretté Abdelmadjid Merdaci (1952-2020), que ce livre constitue «un outil de référence qui éclaircit des questions majeures sur la période de la guerre de Libération nationale».

Intervenant lors de l'ouverture de cette rencontre organisée à la bibliothèque principale Mustapha-Nettoun, la fille de l'auteur de ce livre et ancienne ministre de la Culture, Meriem Merdaci, a déclaré que ce livre, publié en 2012 par la maison d'édition «Champs libres», à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, est «un ouvrage pédagogique destiné à toutes les catégories de lecteurs, en particulier aux jeunes, afin de leur expliquer, de manière simplifiée, l'his-

toire de leur pays». Le livre, a-t-elle ajouté, se décline en 50 parties que l'auteur a nommées «clés», permettant au lecteur d'«ouvrir, au fil de sa lecture, grâce à ces clés, une porte pour mieux comprendre l'histoire de l'Algérie».

La même intervenante a indiqué que cette initiative, première du genre à Constantine, s'inscrit dans le cadre de l'événement «Forum du livre» récemment institué par le ministère de la Culture et des Arts.

Elle a également souligné que cette rencontre littéraire vise à honorer un fils de Constantine, le regretté professeur Abdelmadjid Merdaci, qui a consacré la plupart de ses livres à l'histoire de la Révolution et à la cause nationale.

«50 clés pour le cinquantenaire» et les autres ouvrages de Merdaci avaient eu «un grand écho, en Algérie et dans le monde entier, pour avoir fait connaître les héros de l'Algérie et porté leur voix», a-t-

elle ajouté. De son côté, la traductrice du livre, Khalisa Ghoumazi (professeur de traduction à l'université Sétif 2), a rappelé que la traduction de cette œuvre du français vers l'arabe a été éditée par la maison d'édition «El Hibr», en mai 2023.

Elle a ajouté que le livre de Merdaci traite de plusieurs étapes historiques majeures, telles que le 1<sup>er</sup> novembre 1954, le 20 août 1955, le congrès de la Soummam, le Gouvernement provisoire, le groupe des «22», et évoque de nombreux moudjahidine, révolutionnaires et martyrs à l'image de Larbi Ben M'hidi et Mostefa Ben Boulaïd.

Le même livre est également un condensé de la glorieuse Révolution, du fait qu'il traite des événements les plus importants, selon M<sup>me</sup> Ghoumazi qui a souligné que l'auteur a pu fournir un «contenu historique précieux», sous la forme d'un ensemble d'articles de journaux, et proposé au lectorat un livre facile

à comprendre par tous les lecteurs.

Pour sa part, Smail Mohand, propriétaire de la maison d'édition «El Hibr», a estimé que le fait d'accepter d'éditer de telles œuvres est un «devoir national», car le regretté Abdelmadjid Merdaci, écrivain, historien et journaliste, était fidèle à la mémoire nationale et «aimait voir ses ouvrages publiés en langue arabe».

M. Mohand a souligné que tous les droits d'auteur seront versés à l'association caritative constantinoise «Espoir et travail» pour les personnes aux besoins spécifiques.

Cette rencontre, à laquelle ont assisté MM. Sabri Boukadoum et Abdelhamid Aberkane, anciens ministres, ainsi que plusieurs écrivains, artistes et dramaturges, a donné lieu à une exposition des œuvres du regretté professeur Abdelmadjid Merdaci, ainsi qu'à une séance de vente-dédicace.

F. H.

«Le Monde après nous»

## Julia Roberts et Ethan Hawke dans un thriller apocalyptique

**U**n casting 5 étoiles pour un thriller de haut vol. La plateforme Netflix a mis en ligne une courte bande-annonce pour présenter l'un des longs-métrages les plus attendus de la fin de l'année 2023, avec «The Killer» de David Fincher. Dans «Le Monde après nous», une famille tout ce qu'il y a de plus normale est confrontée à ce qui a tout d'une apocalypse. Aux manettes de ce thrill-

er mystérieux, on retrouve Sam Esmail, créateur de la série culte avec Christian Slater et Rami Malek Mr. Robot.

«Le Monde après nous» est l'adaptation d'un roman de Rumaan Alam paru en 2020. Amanda et Clay louent une villa de luxe pour passer un week-end avec leurs enfants Archie et Rose.

Un mystérieux homme nommé G.H se présente alors à

leur porte, accompagné de sa fille Ruth. Ce dernier explique être le propriétaire de la maison et leur demande de bien vouloir les accueillir, tout en leur expliquant que le monde tel qu'ils le connaissent est sur le point de basculer dans le chaos.

Des phénomènes dramatiques se succèdent alors, tandis que les deux familles doivent apprendre à cohabiter.

À l'affiche de ce thriller apo-

calyptique et psychologique, on retrouve Julia Roberts et Ethan Hawke dans la peau d'Amanda et Clay. Leurs enfants sont interprétés par Charlie Evans et Farrah Mackenzie. G.H est incarné par Mahershala Ali, acteur doublement oscarisé pour «Moonlight» et «Green Book». Sa fille Ruth est campée par Myha'la. On aperçoit également dans les premières images mises en ligne par Netflix Kevin

Bacon dans le rôle d'un survivant.

Le long-métrage est la première fiction produite par Higher Ground Productions Company, la société de production de Barack et Michelle Obama. «Le Monde après nous» sortira le 22 novembre dans les salles obscures aux USA, puis le 8 décembre dans le monde entier sur Netflix.

R. I.



## Ukraine

# Une suspension de l'aide US à Kiev aurait un effet «dévastateur»

■ Les troupes ukrainiennes pourraient bientôt être à court de munitions et d'équipements si les élus trumpistes, qui pèsent de tout leur poids sur les négociations budgétaires, réussissent à couper le financement américain à Kiev, préviennent des experts.

Par Rosa C.

Depuis le début du conflit en février 2022, les États-Unis ont promis plus de 43 milliards de dollars en aide militaire à l'Ukraine, soit plus de la moitié du soutien total apporté par les Occidentaux.

Et les plus hauts responsables américains ont assuré à maintes reprises que le soutien militaire et humanitaire à Kiev durerait «autant de temps que nécessaire». Or, l'opposition républicaine, poussée par un

groupe d'élus de la droite dure, est parvenue samedi à faire approuver au Congrès un budget provisoire de l'administration fédérale dans lequel ne figure pas cette enveloppe, pourtant réclamée par la Maison-Blanche et le Sénat.

Ce compromis, grâce auquel a été évitée une paralysie de l'administration ou «shutdown», illustre le fait qu'un tel soutien à l'Ukraine est loin d'être gravé dans le marbre.

Si cette aide venait à être suspendue, «ce serait dévastateur pour les Ukrainiens», prévient

Mark Cancian, un conseiller au cercle de réflexion Center for Strategic and International Studies à Washington.

«Les troupes ukrainiennes seraient affaiblies et pourraient même éventuellement s'effondrer», estime-t-il, bien qu'il juge possible «qu'elles continuent d'être en capacité de rester sur la défensive».

Les États-Unis ont fourni à Kiev un large éventail d'armes – allant de munitions classiques à des systèmes sophistiqués de défense antiaérienne ou de déminage – afin de l'aider à mener sa contre-offensive face aux troupes russes.

«Les militaires en guerre ont besoin d'un flux constant d'armes, de ravitaillement et de munitions pour remplacer celles épuisées ou détruites», note M. Cancian.

Une suspension totale de l'aide – ce qui selon la Maison-Blanche n'arrivera pas – n'aurait pas un impact immédiat, étant donné que des lots d'aide déjà approuvés sont encore en cours d'acheminement.

«Il faudrait sûrement attendre plusieurs semaines avant de voir des effets sur le champ de bataille», estime l'expert, et Moscou pourrait ne pas être en mesure de capitaliser sur cet affaiblissement, «les Russes (étant) assez épuisés à ce stade».

Loin des lignes de front, la fin de l'aide américaine se traduirait également par un affaiblissement des défenses aériennes ukrainiennes, équipées de divers systèmes complexes inter-opé-



rant fournis par plusieurs pays et devant être continuellement réapprovisionnés en munitions.

Ces dispositifs jouent un rôle clé dans la protection des civils et des infrastructures ukrainiennes des nombreuses attaques russes de drones et de missiles.

«Vous ne pouvez pas simplement (...) remplacer un système par un autre s'ils fonctionnent de façon légèrement différente ou visent à répondre à différentes menaces», ajoute James Black, du centre de recherche sur la défense et la sécurité RAND Europe.

Des dizaines de pays, notamment européens, ont fourni de l'aide militaire à Kiev et pourraient l'accroître, mais le vide que créerait un retrait de l'aide américaine constituerait un problème majeur. Il faudrait «un effort de plusieurs années et décennies

pour que l'Europe arrive à un niveau où elle pourrait remplacer pleinement les États-Unis comme puissance militaire ou puissance industrielle de défense», poursuit M. Black.

Ce qui ne constitue «pas un calendrier confortable pour l'Ukraine, qui a besoin d'un soutien (...) dans les semaines et les mois à venir».

Les actions des républicains, qui contrôlent la Chambre des représentants, concernant l'approbation ou non de futures enveloppes, restent incertaines.

Le chef de la Chambre, Kevin McCarthy, a assuré dimanche qu'il allait «(s)'assurer que les armes soient fournies à l'Ukraine», mais a prévenu que de «gros ensembles» d'aides ne seraient débloqués qu'à condition que la sécurité à la frontière entre États-Unis et Mexique soit renforcée.



## Commentaire

### Expérience

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy semble incapable de décider s'il veut définitivement rejoindre le camp présidentiel ou s'il souhaite continuer à appartenir à sa famille politique, qu'il a abandonnée lors des dernières élections présidentielles pour soutenir Emmanuel Macron. L'ancien président de la République, qui toutefois veut visiblement continuer à être une voix forte à droite, a de nouveau appelé au rassemblement de la «droite républicaine» lundi matin, sans exclure la candidature de Laurent Wauquiez pour 2027. «Il a été mon ministre pendant cinq ans. C'est un garçon très talentueux avec qui j'ai des liens d'amitié», a résumé Sarkozy devant des journalistes, avant d'ajouter : «Je préfère quand il parle que quand il se tait». La remarque intervient alors que le président de la région Auvergne Rhône-Alpes, dont la parole est rare, s'est exprimé ce dimanche au campus d'été des Jeunes LR pour afficher clairement ses ambitions présidentielles. «Je suis prêt !», s'est-il ainsi exclamé à Valence. Sarkozy qui avait refusé de soutenir Valérie Pécresse, la candidate de la droite en 2022, semble chercher un candidat sérieux et crédible pour le scrutin de 2027. «Pour tous ceux qui (...) ne veulent pas être réduits à un choix entre M. Mélenchon et M. Le Pen, il faut qu'on ait une droite républicaine», a ainsi réitéré Nicolas Sarkozy. Lors de son invitation au 20 heures de TF1 fin août, l'ancien président de la République déclarait déjà que le «seul rempart efficace» contre la victoire de Marine Le Pen en 2027 serait un «candidat de la droite républicaine capable de fédérer les éléments de la droite qui sont dans la majorité d'Emmanuel Macron et les éléments de la droite qui sont dans l'opposition». L'ancien maire de Neuilly y va de sa propre expérience, brandissant sa majorité d'alors, qui «allait de Bernard Kouchner à Philippe de Villiers». Pour justifier la nécessité d'une alliance de droite, l'ex-locataire de l'Élysée est revenu sur la défaite historique des Républicains à la présidentielle de 2002 : «Quand ma propre famille politique est en dessous de 5 % aux élections présidentielles, elle se tue elle-même». Ainsi, selon lui, «le risque d'élongation par l'élargissement est toujours moins grave que celui de la rétraction». Estimant les chances de succès de Laurent Wauquiez, le candidat «naturel» de la droite selon Éric Ciotti, Nicolas Sarkozy a néanmoins nuancé son propos, jugeant que «le leader n'est jamais celui qu'on désigne mais celui qui se construit dans la difficulté, seul». Mais d'autres potentiels candidats profitent également de ses bonnes grâces. Déjà dans son livre «Le Temps des combats», qui revient sur la seconde moitié de son quinquennat, l'ancien président de la République ne cachait pas son amitié pour Gérald Darmanin dont le «succès (lui) ferait plaisir». Si Nicolas Sarkozy a rappelé ses sentiments cordiaux au ministre de l'Intérieur, il a conclu, évasif : «On verra celui qui va se détacher». Mais Sarkozy semble penser qu'il a plus de poids dans l'opinion qu'il n'en a en réalité et que son adoubement aura de fortes conséquences sur la prochaine élection présidentielle. Or, il semble oublier qu'en 2016 déjà, lors des élections primaires pour la course à l'Élysée de 2017, il avait piteusement perdu, se retrouvant en troisième position, derrière deux anciens membres de son gouvernement. Il n'est ainsi pas certain que son opinion sur le meilleur candidat de la droite pour 2027 vaille grand-chose pour les électeurs, qui sont de plus en plus fatigués de voir des personnalités politiques tenter de leur dicter leur point de vue. Peut-être parce que malgré les discontinues campagnes de diabolisation visant le RN, Marine Le Pen récolte à chaque fois plus de voix aux élections présidentielles. F. M.

### Arménie

## Le Parlement ratifie l'adhésion à la CPI, vue comme un affront par Moscou

Le Parlement arménien a ratifié hier l'adhésion à la Cour pénale internationale (CPI) après de rapides débats sur ce projet qui suscite le courroux de Moscou, allié traditionnel d'Erevan avec qui les relations se sont considérablement tendues. Les élus se sont exprimés en faveur de la ratification du statut de Rome, traité fondateur de la CPI, à 60 voix contre 22. La Russie voit ce projet d'un très mauvais œil, la Cour ayant émis au printemps un mandat d'arrêt contre le président Vladimir Poutine.

Rejoindre la CPI «créerait des garanties additionnelles pour l'Arménie face à l'Azerbaïdjan», avait plaidé lors de l'ouverture des débats, hier, Eghiche Kirakosian, un responsable arménien chargé des affaires de justice internationale.

Bakou vient de remporter une victoire militaire éclair, mettant

fin au séparatisme des Arméniens du Haut-Karabakh. Erevan, qui accuse la Russie de l'avoir abandonné face à un adversaire bien plus riche et mieux armé, s'inquiète désormais pour la sécurité de son territoire. Ratifier ce statut garantit qu'une potentielle invasion de l'Arménie «relèvera de la compétence de la CPI», ce qui aura un «effet dissuasif», avait déclaré Eghiche Kirakosian devant les élus arméniens.

L'Arménie avait signé le statut de Rome en 1999 mais ne l'avait pas ratifié, évoquant alors des contradictions avec sa Constitution – un obstacle levé depuis. Les partis d'opposition, qui contrôlent 36 des 107 sièges au Parlement, avaient protesté contre l'ouverture des débats un peu plus tôt en quittant la séance. Tsovinar Khatchatrian, porte-parole du Parlement, avait d'abord annoncé que le vote

aurait lieu aujourd'hui.

Le projet arménien suscite la colère de la Russie, le Kremlin avait jugé jeudi que le simple fait d'envisager une adhésion était «extrêmement hostile».

«Nous espérons bien sûr que ces décisions ne vont pas avoir d'impact négatif sur nos relations bilatérales», avait ajouté le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

Le responsable arménien, Eghiche Kirakosian, a assuré avoir proposé à la Russie de signer «un accord bilatéral» pour apaiser ses inquiétudes, sans donner davantage de précisions.

Les relations entre l'Arménie et la Russie traversent une zone de turbulence. Erevan, qui s'était rapproché de l'Occident ces derniers mois, s'est sentie lâchée pendant la récente offensive de l'Azerbaïdjan au Haut-Karabakh – ce que le Kremlin nie.



## Fédération algérienne de football Les premières nominations de Sadi

Le nouveau patron de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, n'a pas beaucoup attendu pour débiter son travail et donc nommer de nouvelles personnalités dans des postes-clés de l'organigramme de l'instance gérant le football national. En effet, Sadi a décidé de nommer Nadir Bouzenad, comme secrétaire général de la FAF, en remplacement de Mounir Debichi.

Il faut savoir que Bouzenad a déjà occupé ce poste dans le passé et plus précisément du temps de la présidence de la FAF par Mohamed Raouraoua. Sadi a également nommé l'ancien journaliste à «El Heddaf», Samir Bechir, comme coordinateur général de la FAF auprès de la Ligue et les clubs, qui s'occupera principalement des problèmes réglementaires qui pourraient surgir.

Il y a aussi Adel Hadji qui devrait récupérer le poste de chargé de communication de la FAF. Cependant, toutes ces nominations doivent être approuvées par le Bureau fédéral.

### Visite d'inspection au stade 5-Juillet en prévision des derbies

Le président de la FAF, Walid Sadi, a effectué une visite d'inspection lundi au stade 5-Juillet (Alger), pour s'enquérir de l'avancement des travaux au niveau de cette enceinte, en prévision des échéances nationales et internationales qu'elle abritera prochainement. En effet, outre les derbies algérois, le stade olympique d'Alger devrait accueillir certaines compétitions continentales, notamment celles du CR Belouizdad en Ligue des Champions de la CAF, et celles de l'USM Alger en Coupe de la Confédération.

Le stade 5-Juillet est le deuxième à faire l'objet d'une visite d'inspection de la part du président de la FAF, après le stade Nelson-Mandela de Baraki, où il avait fait une virée le 27 septembre dernier, dans la même perspective.

En effet, si le stade 5-Juillet est destiné à accueillir les derbies de la capitale ainsi que les compétitions africaines interclubs, le stade Nelson-Mandela, lui, va abriter essentiellement les matchs de la sélection nationale, notamment les éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

### Sadi veut développer le partenariat avec Mobilis

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a rendu visite à Chouaki Boukhazani, le président-directeur général de Mobilis, partenaire officiel et sponsor de la fédération.

En septembre 2014, l'opérateur de la téléphonie Mobile ATM Mobilis avait succédé à Ooredoo pour les droits marketing et publicitaire de l'instance fédérale. Depuis, les deux parties ont renouvelé leur collaboration.

Le premier responsable de Mobilis s'est dit prêt à «renforcer ce partenariat, à le fructifier et élargir son champ d'application dans l'intérêt des deux parties». De son côté, Walid Sadi a fait part de «son souhait de voir ce partenariat se développer».

Raouf F.

## Sadi met fin aux fonctions de Medouar

Le président de la FAF, Sadi, a mis fin, hier, lors de la réunion du Bureau fédéral, à la mission de Abdelkrim Medouar, à la tête de la Ligue professionnelle de football (LFP), en retirant la délégation accordée par la fédération à cette structure (LFP) pour

gérer le championnat. En outre, Sadi a décidé de désigner Abid Charef comme vice-président de la Commission d'arbitrage, alors que l'autre ancien arbitre, Himoudi, est transféré à la Commission de formation des arbitres. **M. M.**

MC El-Bayadh

## Séparation «à l'amiable» avec Hamici et ses adjoints

La direction du MC El-Bayadh, qui évolue en Ligue 1 de football Mobilis, a annoncé, lundi, la résiliation du contrat de son entraîneur Abdennour Hamici, ainsi que les membres de son staff technique.

Dans son communiqué de presse qu'il a publié sur sa page facebook officielle, le club du sud-ouest du pays n'a pas précisé les raisons de ce divorce, se contentant de souligner que la résiliation du contrat s'est effectuée «à l'amiable».

La même source a indiqué au passage que l'ex-entraîneur

adjoint de l'ASO Chlef, Abdelhak Belaid, a été «provisoirement» chargé de diriger l'équipe, en attendant la désignation d'un nouveau coach. Abdennour Hamici et ses adjoints avaient rejoint le MCEB, qui est à son deuxième exercice parmi l'élite, lors de l'intersaison.

Leur départ intervient après trois journées de championnat, au cours desquelles les Bleu et Blanc ont obtenu trois points d'une victoire contre deux défaites de suite contre respectivement l'ES Sétif (2-1) et le MC Alger (2-0).

## Ligue des champions de la CAF : (match retour)/CRB 3 - Bo Rangers 1

# Le Chabab à la phase de poules pour la 5<sup>e</sup> fois

■ *Le CR Belouizdad a arraché son billet pour la phase de poules de la Ligue des champions de la CAF de football, après son succès face au club de Bo Rangers FC de la Sierra-Leone sur le score de 3-1, en match retour du 2<sup>e</sup> tour préliminaire, disputé lundi soir au stade du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran.*



Wamba, auteur du triplé face à Bo Rangers

Par Mahfoud M.

Il faut préciser que c'est la cinquième qualification consécutive à cette phase.

Les buts de la rencontre ont été inscrits sur un triplé de Lionel Wamba, 78' (p) et 80' et 89' pour le CRB et Ibrahim Turay pour BO Rangers à la 9' (p). En confiance après son succès du match aller au Sierra Leone sur le score de trois buts à un, les coéquipiers de Meziane ont réalisé un match quasi-parfait en deuxième mi-temps. Ce succès était amplement mérité, du moment que le CRB a été largement supérieur face à une équipe qui n'a rien d'un foudre de guerre et que le Chabab avait déjà éliminé la saison passée dans cette compétition. Les supporters des Rouge et Blanc ont attendu jusqu'à la 78' pour voir les filets du gardien Abu Komuh trembler sur pénalty. Pendant la 2<sup>e</sup> période, le match est devenu à sens unique, avec une large

domination du Chabab, revenu avec les mêmes intentions et enfonçant le clou avec un deuxième but signé Wamba, avant de clôturer avec un 3<sup>e</sup> but du même joueur. Le Chabab a fait parler sa qualité technique et son expérience en gérant les moments forts de la rencontre comme il se doit.

### Sven Vandebroek : «Une victoire pour le moral des joueurs»

Commentant cette qualification méritée en phase de poules de la Ligue des champions, le coach du CR Belouizdad, Sven Vandebroek, l'a qualifiée de «motivante et bonne pour le moral».

Le technicien belge Sven Vandebroek a déclaré lors de la conférence de presse d'après-match : «Nous avons commencé le match avec beaucoup de confort, grâce à la victoire obtenue au match aller. Même si nous

avons encaissé un but précoce, d'une équipe de niveau inférieur à la nôtre, nous n'avons pas pu marquer de but en première mi-temps».

Il a ajouté que «la réaction des joueurs a été bonne en seconde période, et nous avons réussi à marquer un triplé par Lionel Wamba. Nous étions confiants pour notre qualification et nous l'avons prouvé sur le terrain. Nous avons été les meilleurs dans les deux matchs».

Concernant les joueurs de l'équipe nationale, Adlane Guedioura, Hussein Benayada et le gardien Wahab M'Bolhi, l'entraîneur des gars d'El-Aqiba a confirmé qu'ils constituent «un excellent apport à l'équipe et sont expérimentés. Nous attendons d'eux qu'ils apportent beaucoup à l'équipe, en Ligue des champions et en championnat national, ainsi qu'aux joueurs sur et en dehors du terrain».

M. M.

JS Kabylie

## Un étranger pour remplacer Bouzidi ?

Ayant résilié le contrat de Youcef Bouzidi l'amiable au lendemain de la défaite face à l'USM Khenchla (2-1), la direction de la JS Kabylie s'est lancée à la recherche de son remplaçant. C'est dans cette optique que

selon des informations qui nous sont parvenues, la JSK veut un entraîneur étranger.

D'ailleurs, la direction des Canaris est en contact avec plusieurs techniciens, notamment français, pour prendre les destinées de la barre technique du

club kabyle. En effet, selon une source confirmée, ladite direction avait pris attache avec l'entraîneur croate, Mario Cvitanovic, toutefois, les négociations n'ont pas abouti en raison des exigences financières jugées très élevées.



Jijel

### Apparition rare d'un phoque moine de Méditerranée

UNE APPARITION «rare» d'un phoque moine de Méditerranée a été signalée et documentée par des vidéos sur la plage rouge de la commune de Ziama Mansouriah (Jijel), a indiqué, lundi, le président de l'association écologie sans frontière, Nadjid Benayad. Des pêcheurs amateurs de la ville d'El Eulma (Sétif), en sortie de pêche sur un site rocheux de la plage rouge, ont découvert ce phoque en vie mais présentant «des signes de faiblesse», a précisé à l'APS la même source associative. Les déclarations et vidéos enregistrées par ces pêcheurs montraient certaines blessures sur l'animal qui nageait puis regagnait la terre ferme à plusieurs reprises, selon

la même source qui a souligné que ce mammifère marin «protégé par la loi internationale est très rare et est menacé d'extinction». La même source a ajouté que les membres de l'association se sont déplacés vers le site en compagnie du Commissariat national du littoral pour rechercher et étudier d'éventuelles traces organiques laissées par cet animal marin, écartant la responsabilité de courants marins dans l'arrivée de ce phoque à Jijel et assurant que la mer était très calme ces derniers jours. Les plages de Jijel ont accueilli dernièrement plusieurs espèces marines rares, dont le crabe bleu et la tortue géante, a relevé Benayad.

Ghani Y.

Tlemcen

### Deux personnes mortes par asphyxie au monoxyde de carbone

DEUX personnes sont mortes à Tlemcen par asphyxie au monoxyde de carbone, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication de la Direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit lundi soir à Hai Sidi Said, au centre ville de Tlemcen, où deux personnes ont trouvé la mort par asphyxie

au monoxyde de carbone émanant du chauffe-eau situé à l'intérieur de leur habitation. Il s'agit d'une femme âgée d'une trentaine d'années et d'un enfant de 10 ans, a précisé le même communiqué. Les dépouilles des deux victimes ont été déposées à la morgue du CHU de Tlemcen par les agents de la Protection civile, a-t-on ajouté.

N. O.

PUBLICITE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الثقافة والفنون  
برعاية السيدة وزيرة الثقافة والفنون الدكتورة صورية مولوحي  
تنظيم محافظة المهرجان الدولي للشريط المرسوم الجزائر

المطبعة 15  
FIBDA  
"طبعة الشباب"  
من 04 إلى 08 أكتوبر 2023  
مهرجان رياضيات المتمدن

مرحبا

ANEP : 0102      Le Jour d'Algérie - N° 5992 - Mercredi 4 octobre 2023

### Accident:

## Appel à la prudence sur les routes



Djalou@hotmail.com

Justice

## 10 ans de prison ferme contre Abdelhamid Temmar pour corruption

■ Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, hier une peine, par contumace, de dix ans de prison ferme contre l'ancien ministre des Participations et de la Promotion des Investissements, Abdelhamid Temmar, pour des faits liés à la corruption, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis contre lui.

Par Slim O.

L'ancien ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes entreprises et de la Promotion des Investissements, Mohamed Benmeradi, a été condamné, dans la même affaire, à une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars. Quatre autres accusés, poursuivis dans la même affaire, dont deux ressortissants belges, ont écopé de peines de quatre ans

de prison ferme et de relaxe. Les accusés ont été reconnus coupables d'abus de pouvoir et de dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages, trafic d'influence et conclusion de marchés en violation des lois et des réglementations en vigueur. L'affaire porte, selon l'arrêt de renvoi, sur des dépassements et des violations commis au niveau l'établissement public de construction industrielle et de génie civil au profit d'une société belge «ATE». S. O.

Déchets marins

### Des étudiants algériens développent un système de détection à l'aide de l'intelligence artificielle

TROIS étudiants algériens ont réussi à développer un système permettant la détection et la collecte des déchets, notamment flottants, dans les milieux marins, à l'aide de l'intelligence artificielle, indique, dimanche, un communiqué de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene, (USTHB). Ce projet de start-up dénommé «Litterflow» propose un service de détection et de collecte des déchets flottants au niveau des zones portuaires, ainsi que d'autres surfaces d'eau (plages, barrages, lacs), explique la même source, soulignant que ce système propose une détection de ces objets (déchets) flottants en temps réel par caméra, à l'aide de l'intelligence artificielle. «Litterflow» a été développé par Ahmed Ainouche, étudiant en Master de géosciences marines et ingénierie côtière à la Faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire de l'USTHB, avec la participation de deux étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI), Bilal Arab et Marwa Rayen Zahzam, en l'occurrence. En parallèle, ce projet, encadré par l'enseignant-chercheur de l'USTHB, D' Chawki Zerrouki, offre une application gratuite qui permet aux utilisateurs de signaler tous les déchets flottants, explique le communiqué, ajoutant que les photos prises seront automatiquement

géo-localisées via l'application, permettant ainsi au grand public de contribuer à la préservation du littoral et des écosystèmes aquatiques. L'objectif principal de «Litterflow» est d'établir «une référence sur le marché algérien en matière de détection et de collecte des déchets flottants, en proposant des services de qualité et une efficacité pour la préservation de l'environnement marin», souligne l'USTHB. Intitulé «Système Intelligent de dépollution des eaux de surfaces et des fonds marins à profondeurs modérées», ce projet a été présenté par son initiateur, Ahmed Ainouche, le mercredi 27 septembre 2023 à l'USTHB, devant un jury de soutenance des projets innovants entrant dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275, précise l'université. L'application test de ce projet a également été lancée au port de Tamenfoust (Alger), le samedi 30 septembre, dans le cadre de l'opération «Ports progress», a fait savoir le communiqué. L'USTHB a, par ailleurs, noté que cette nouvelle réalisation dans le domaine des déchets marins vient consolider la démarche «Innovation-valorisation-création de la richesse», adoptée par l'Université pour la valorisation des projets innovants, dans divers domaines technologiques, et sa lancée ascendante dans la collaboration avec le monde socio-économique. M. N.